



**RAPPORT SUR LES ENJEUX SECURITAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST :  
FOCUS SUR LE BURKINA FASO, LA GUINEE BISSAU ET LE SENEGAL**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	2
<b>Burkina Faso</b>	3
<b>I. Les conséquences de l'insurrection populaire</b>	3
A. La perte de l'autorité de l'Etat et l'émergence des « Koglwéogo »	3
B. Un incivisme grandissant	4
C. Des élections locales contestées	4
D. Une gestion délicate des affaires de justices	4
<b>II. Des défis sécuritaires « classiques »</b>	5
A. La menace du terrorisme islamique	5
B. Le contrôle démocratique du secteur de la sécurité	5
C. La gestion du foncier en milieu rural	5
<b>Guinée-Bissau</b>	7
<b>I. Une instabilité politico-institutionnelle chronique</b>	7
A. Un système politique favorisant les rivalités de leadership	7
B. Le poids de l'armée dans la vie politique bissau-guinéenne	7
C. Un Etat gangréné par le narcotrafic international et la corruption	8
<b>II. Des défis socio-économiques</b>	9
A. Une situation économique fragile	9
B. Les femmes : premières victimes de la pauvreté	9
C. Les jeunes : force vive délaissée par le pays	10
<b>Sénégal</b>	11
<b>I. Des menaces d'ordre politico-militaires</b>	11
A. Le conflit casamançais : facteur d'insécurité depuis plus de trente ans	11
B. La menace terroriste aux portes du Sénégal ?	12
<b>II. Des défis socio-économiques et environnementaux</b>	13
A. Un accès inégal au marché de l'emploi	13
B. L'absence de prise en compte environnementale et ses répercussions Socio-économiques et sanitaires	13
<b>III. Des failles persistantes dans la bonne gouvernance du Sénégal</b>	14
A. La nécessité d'une réforme du secteur foncier	14
B. La lutte contre la corruption	15
<b>CONCLUSION</b>	16
<b>SOURCES</b>	16

## **INTRODUCTION**

De nos jours, la sécurité humaine est au cœur des préoccupations en Afrique de l'Ouest. La notion de sécurité humaine a émergé en 1994 lors de sa reconnaissance par le PNUD dans son rapport sur le développement humain. C'est un concept qui élargit les champs de la sécurité, ne l'entendant plus seulement dans sa dimension militaire, mais prenant en compte des préoccupations d'ordre politico-juridique, social, sanitaire, économique, alimentaire ou encore environnemental. Ce sont tout un ensemble de problématiques qui font défaut dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest. En effet, la sous-région doit faire face à des défis d'ordre multiple. Elle est confrontée à de nouvelles formes de conflictualités depuis la fin de la guerre froide. L'insécurité est liée à l'évolution des menaces transnationales telles la contrebande : les trafics de drogue, d'armes, la piraterie maritime, etc. favorisées par la porosité des frontières. Cette dernière rend les pays ouest-africains vulnérables aux pénétrations de groupes extrémistes violents menaçant la région. Sont également identifiés des risques socio-économiques, démographiques ou climatiques. La fragilité des institutions politiques notamment dans la compétition pour le pouvoir et la maîtrise des ressources et des territoires représentent aussi un danger pour la sous-région.

Ce rapport entend explorer certains aspects de l'insécurité humaine qui sévit en Afrique de l'Ouest à travers l'analyse successive de trois pays : le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Sénégal.

## LE BURKINA FASO

Les 27 ans de « règne » de Blaise Compaoré au Burkina Faso ont été marqués par une relative stabilité. Cependant, celle-ci a été remise en question depuis l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et à nouveau par la tentative de coup d'Etat du 17 septembre 2015. Le pays des hommes intègres se relève progressivement de la crise depuis les dernières élections présidentielles et laisse envisager un espoir de renouveau démocratique. Toutefois, le Burkina Faso reste confronté à divers défis sécuritaires. Certains enjeux sont les conséquences de l'insurrection populaire de 2014 tandis que d'autres sont des questions classiques qui ont cependant pris de l'ampleur ces dernières années.

### I. Les conséquences de l'insurrection populaire

En Afrique de l'Ouest, la lutte pour le pouvoir politique est la source de la majorité des conflits et violences observés au cours des dernières décennies. Cela se traduit par des tentatives de révision de la Constitution par les dirigeants pour prolonger leur mandat ou encore des refus de céder le pouvoir aux vainqueurs des élections. Au Burkina Faso, la population a résisté courageusement et avec succès à ce phénomène.

Des manifestations se sont déclenchées après la tentative par Blaise Compaoré de modifier, au mois d'octobre 2014, l'article 375 de la constitution afin de se présenter à nouveau en 2015. Le projet de loi visant à changer la constitution a finalement été retiré le 30 octobre. Toutefois, cela n'a pas suffi à une grande partie de la population, qui a continué à manifester, refusant de s'arrêter tant que Blaise Compaoré n'aurait pas quitté le pouvoir. Ce dernier a finalement démissionné le 31 octobre 2014 laissant place au gouvernement de transition. Un an plus tard, pour la première fois dans l'histoire du pays, les Burkinabè ont choisi un président civil à la suite d'élections libres et transparentes le 29 novembre 2015.

Ces événements peuvent donc être considérés comme un espoir pour un renouveau de la démocratie burkinabè. Cependant, ils ont entraîné une déstabilisation du pays. Ainsi peuvent être cités comme conséquences, l'émergence des « koglwéogo », l'incivisme grandissant au sein du pays, la difficulté à organiser les élections communales ainsi que la rupture de confiance entre la justice et les citoyens.

#### A. La perte de l'autorité de l'Etat et l'émergence des « Koglwéogo »

L'Etat, affaibli par l'insurrection populaire, a progressivement perdu son autorité sur le territoire national. Les services de défense et de sécurité ont fait face à de nombreuses contestations de la part de la population qui a perdu confiance en leur mission de protection des biens et des personnes. De ces mécontentements se sont constitués en milieu rural, des milices d'autodéfense appelés « koglwéogo ». Ces groupes entendent défendre leurs intérêts face à la recrudescence de la violence dans les zones rurales. Ils essaient de se substituer à l'Etat et défient les forces nationales en créant des barrages, en vérifiant les pièces d'identités à la place de la police et en imposant des couvre-feux. Ceci représente un danger pour les populations puisqu'ils exercent un pouvoir arbitraire sur celles-ci et dans le même temps affaiblissent les services de sécurité nationale. De nombreuses dérives ont été dénoncées comme des arrestations et détentions arbitraires de supposés délinquants, le rançonnement ainsi que la pratique de la torture entraînant dans certains cas la mort. La possibilité que des éléments extérieurs infiltrent les rangs des Koglwéogo n'est pas non plus à exclure.

Les autorités du pays tentent de composer avec ces milices en les sommant de respecter les règles de droits ainsi que les autorités. Dans cette optique, une rencontre nationale s'est tenue le 22 juin 2016. Elle s'est néanmoins soldée par un échec puisque les Koglwéogo ont publiquement rejeté l'injonction du gouvernement. Toutefois, selon Simon Compaoré, Ministre en charge de la sécurité

intérieure, lors d'un dialogue citoyen tenu le 30 juin 2016, ces groupes d'autodéfense se seraient engagés à respecter les lois de la République.

### B. Un incivisme grandissant

Le pays des hommes intègres fait face à un incivisme grandissant depuis l'insurrection de 2014. Si la déperdition des valeurs sociales touche l'ensemble de la population, indifféremment de la classe sociale, elle est surtout accentuée au niveau de la jeunesse. Elle se manifeste par la pratique d'une justice privée, des actes de vandalisme, un manque d'intérêt pour la chose publique, le non-respect de l'autorité de l'Etat, de l'intolérance ainsi que par des revendications tout azimut. Cette situation atteint même le système éducatif. Dans certains établissements scolaires comme les lycées de Nagaré, Gounghin ou encore Ouahigouya, des élèves s'en sont pris à leurs professeurs en détruisant leurs biens et parfois même en les séquestrant. Ce phénomène reste une préoccupation majeure quant à l'évolution de la société.

Il convient toutefois de souligner que les jeunes burkinabè sont dans une position délicate qu'ils évoluent en milieu rural ou urbain. Les principaux problèmes auxquels est confrontée la jeunesse rurale sont le sous-emploi, le non accès aux terres cultivables, l'insécurité foncière, l'analphabétisme ou encore l'exposition aux maladies endémiques. Quant à la jeunesse urbaine, elle est surtout touchée par le chômage, la délinquance juvénile, la prostitution, l'alcoolisme, le tabagisme et la drogue, le manque de formation qualifiante ou encore l'influence négative des médias.

### C. Des élections locales contestées

A l'occasion des élections municipales du 22 mai 2016, le pays a enregistré une vague de violence sans précédent. Des affrontements entre militants ont fait deux morts et de nombreux blessés. Des maires et conseillers municipaux ont été pris pour cible, lynchés et leurs biens vandalisés. Ces événements ont été observés dans les localités de Gomboro, Péni, Kanchari, Sabcé, Kongoussi, KarangassoVigué, etc. En raison des troubles, les citoyens de trois communes rurales n'ont pu voter tandis que les populations d'une vingtaine de communes se sont trouvées dans l'incapacité d'élire leurs exécutifs, du fait de tensions locales. Dans d'autres communes, ce sont les résultats qui ont été contestés de manière violente. Selon les médias locaux, ces violences postélectorales ont engendré le déplacement de quelques centaines de personnes fuyant les exactions, notamment à Bobo-Dioulasso. La crainte est de voir les communes concernées dirigées par des délégations spéciales mais également que d'autres se trouvent bloquées dans leur fonctionnement du fait des tensions sociales.

### D. Une gestion délicate des affaires de justices

La récente gestion de plusieurs affaires judiciaires a entraîné une rupture de confiance entre la justice et les citoyens qui pourrait créer des tensions au sein du pays. La mise en liberté provisoire accordée à certaines personnalités de l'ancien régime suspectées d'être impliquées dans les répressions contre les civils en octobre 2014 et septembre 2015 a donné lieu à de nombreuses manifestations. C'est le cas d'Eddie Komboïgo, président de l'ancien parti au pouvoir le Congrès pour la Démocratie et le Progrès dont la libération pour des raisons de santé a suscité de vives réactions de certaines organisations de la société civile. Les familles des victimes de la répression au moment de l'insurrection populaire ont demandé justice. Il est important de ne pas laisser les crimes relatifs aux violations de droits humains perpétrés par les forces de sécurité impunis. La gestion non diligente de ces dossiers sera de nature à alimenter les tensions.

## II. **Des défis sécuritaires « classiques »**

### A. La menace du terrorisme islamique

Les frontières burkinabés se caractérisent par leur porosité. Cela représente un danger pour la sécurité du pays surtout au Nord avec le Mali et le Niger. Ces zones ont fait l'objet de nombreuses attaques. Parmi celles-ci peuvent être citées l'attaque du poste frontalier d'Intangom en juin dernier, du Commissariat de police de Koutoukou en mai 2016 ainsi que des Gendarmeries de Oursi et de Samorogouan en août et octobre 2015. Des expatriés ont également été enlevés dans les villes de Tambao et Djibo en avril 2015 ainsi qu'en janvier 2016. Ce manque de contrôle des frontières engendre le risque d'exportation de l'instabilité des pays voisins au Burkina. Selon plusieurs experts, l'accord tacite de non-agression qui liait la rébellion malienne au Président Blaise COMPAORE n'a plus sa raison d'être maintenant que le pouvoir a changé de camp, ce qui expliquerait les différentes attaques. La capitale Ouagadougou a aussi été victime d'un attentat à l'hôtel Splendid et au bar-restaurant Cappuccino en janvier dernier, revendiqué par AQMI et faisant 30 morts et 150 blessés. L'Etat burkinabè craint l'installation progressive de la radicalisation islamiste au sein du pays. Pour cause, deux burkinabè âgés d'une trentaine d'années qui avaient le projet d'installer une katibat, c'est-à-dire une cellule djihadiste, dans le pays ont été arrêtés en décembre dernier. Radicalisés au Niger, ces jeunes avaient en leur possession une ceinture d'explosifs, de deux grenades et d'une forte somme d'argent. Ils ont reconnu avoir pris part à certaines attaques djihadistes au nord Mali, notamment contre la MINUSMA.

#### B. Le contrôle démocratique du secteur de la sécurité

Il est largement reconnu que les forces armées et de sécurité peuvent tout autant protéger que menacer la démocratie. Leur efficacité exige souvent des actions rapides, souples et secrètes. Ce constat peut justifier de s'écarter des normes de contrôle appliquées aux autres types de services publics. La vulnérabilité des Etats ouest-africains associée à la nature diffuse des menaces qui pèsent sur eux, entraînent souvent des dérives de la part des services de sécurité. Pourtant, le respect de l'ordre constitutionnel par ces services reste l'une des conditions préalables à l'établissement d'une société pacifique, stable et démocratique. L'une des solutions à cet enjeu majeur réside dans le contrôle démocratique du secteur de la sécurité. Au Burkina Faso, ce contrôle est quasi inexistant. Dans l'optique d'assurer la transparence et l'obligation de rendre compte des forces armées et de sécurité, le National Democratic Institute (NDI) a pris l'initiative d'organiser en juin dernier, une formation pour les parlementaires burkinabè afin de renforcer leur capacité en matière de contrôle et de surveillance démocratique du secteur de la sécurité. Cette formation se fait notamment dans la perspective de l'installation d'une Agence nationale de renseignement prévue pour 2017.

#### C. La gestion du foncier en milieu rural

La gestion du foncier constitue une bombe à retardement au Burkina Faso. Depuis l'essor considérable du secteur minier et la politique de promotion de l'agrobusiness en vigueur, de plus en plus de paysans se voient expropriés de leurs terres. Cette situation alimente les frustrations ainsi que les sentiments d'inégalités faisant émerger des troubles communautaires qui se traduisent par des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, les femmes burkinabè assument toutes les corvées au sein de leur foyer, elles vont chercher de l'eau potable, du bois, cultivent les champs, vont vendre sur les marchés, s'occupent des repas ainsi que de leurs enfants. Toutefois, ces dernières souffrent de discrimination en milieu rural. Selon les règles traditionnelles la propriété foncière se transmet de père en fils ce qui a toujours exclu de fait les femmes en la matière. Elles bénéficient d'une autorisation d'exploitation des champs qu'elles travaillent mais n'en sont pas propriétaires. Malgré la loi rurale de 2009, qui visait entre autre à faciliter l'accès des femmes à la terre, des facteurs structurels entravent leurs droits fonciers. En raison du nombre affolant de mariages précoces forcés, l'éducation est niée aux jeunes burkinabaises. L'analphabétisme empêche ces dernières d'accéder aux moyens

nécessaires à la défense de leurs intérêts comme par exemple entreprendre des démarches pour obtenir un financement et ainsi acquérir des terres. Elles sont donc tributaires de la bonne volonté de leur mari qui bien souvent ne leur accorde pas de titre de propriété par peur que la terre sorte du cercle familial en cas de divorce. La terre se transforme ainsi en instrument de domination masculine. Le risque de tout perdre laisse les burkinabaises vulnérables aux violences basées sur le genre. De cela ressort la nécessité d'une politique d'éducation en faveur des jeunes filles qui pourrait faire émerger des femmes leaders dans les instances de décisions locales afin de défendre les intérêts de leurs pairs.

En gros, le Burkina Faso est confronté à des menaces d'origine multiples. Tout d'abord, la rupture de confiance entre les différents services de l'Etat et les citoyens engendre une certaine instabilité qui se manifeste par de nombreuses revendications violentes de la part de la population, une déperdition des valeurs sociales ainsi que la volonté des citoyens de se faire justice et d'assurer leur propre protection. Ce climat de tension déstabilise le fonctionnement des institutions notamment celles relatives à la sécurité publique. Les forces de sécurité sont pourtant bien sollicitées dans un contexte de menaces d'attaques terroristes dans le pays. Pour remédier à ces problèmes, il faut travailler à recréer une cohésion sociale et à réconcilier les citoyens avec les autorités étatiques. Du point de vue sécuritaire, l'Etat burkinabè doit reprendre possession du territoire, peut être est-il envisageable de former des réservistes à travers le pays pour assurer la sécurité sous le contrôle de l'autorité étatique. Le pays devrait également accroître la coopération avec les Etats frontaliers pour le contrôle des frontières communes et envisager de s'appuyer sur le G5 sahel pour mettre en place une force de coalition puissante contre les groupes terroristes.

## LA GUINEE-BISSAU

Seul pays d'Afrique de l'Ouest à avoir obtenu son indépendance par les armes au terme de 10 années de guerres avec le Portugal, la Guinée-Bissau peine encore à se développer. Cette situation s'explique par les périodes d'instabilité politico-institutionnelle récurrentes que traverse l'Etat lusophone. Depuis son accession à l'indépendance en 1974, le pays a connu neuf coups d'Etats militaires dont le dernier date du 12 avril 2012. À ce jour, aucun leader politique élu n'est allé au bout de son mandat. Aujourd'hui, les divisions au sein du PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert), parti au pouvoir, le poids occupé par l'armée dans la vie politique ainsi que la corruption liée au trafic de drogues paralysent la gouvernance du pays. Cette instabilité se manifeste par la violation récurrente de la Constitution, l'impunité, le manque d'accès à la justice, les inégalités de genre, etc. représentant un danger pour la sécurité humaine des ressortissants bissau-guinéens.

### I. Une instabilité politico-institutionnelle chronique

#### A. Un système politique favorisant les rivalités de leadership

Depuis le 12 mai 2016, la Guinée-Bissau se trouve dans une impasse. Pour la deuxième fois en deux ans de mandat, le président José Mario Vaz a relevé de ses fonctions l'ensemble de son gouvernement. Le début de cette crise politique remonte à 2015 lors de la destitution du précédent chef de l'exécutif, Domingos Simoes Pereira.

Si la mésentente entre ce dernier et le président était connue depuis les élections de 2014, une raison plus profonde et structurelle semble expliquer le dysfonctionnement des institutions bissau-guinéennes : le système de gouvernance. Dans un régime semi-présidentiel, le pouvoir exécutif est dirigé par un premier ministre issu de la majorité parlementaire ainsi que par un président de la république élu au suffrage universel direct. Ce système confie des pouvoirs assez larges au président notamment la capacité de nommer et de renvoyer le Premier ministre, le chef des Forces armées ou encore le Garde des Sceaux. Cependant, ce dernier joue un rôle plutôt symbolique en comparaison avec le Premier ministre qui est le véritable homme fort du pays. Cette bipolarité de l'exécutif entraîne une rivalité entre les deux fonctions ce qui explique les blocages politiques que connaît le pays.

Depuis la destitution de Carlos Correia, successeur de Domingos Simoes Pereira, les négociations au sein du parti visant à choisir un nouveau premier ministre n'avancent pas. Le président Vaz a annoncé, la nomination de Baciro Dja comme nouveau Premier ministre le 26 mai dernier. Cette décision a été formellement rejetée par les militants du PAIGC. Ces derniers estiment que le choix du Premier ministre incombe au parti majoritaire au Parlement conformément à la Constitution. En raison de ce blocage, de nombreuses institutions ont cessé de fonctionner, engendrant ainsi un dysfonctionnement des services sociaux de base, notamment de la santé et de l'éducation. À terme, cette situation aura des répercussions négatives sur le processus de consolidation de la paix et de l'Etat de droit démocratique. Cette nouvelle crise tend particulièrement à décourager les bailleurs internationaux, qui avaient pour projet d'allouer un milliard d'euros à la Guinée-Bissau en 2015.

#### B. Le poids de l'armée dans la vie politique bissau-guinéenne

Les forces armées bissau-guinéennes occupent une place prépondérante au sein de la vie politique et publique du pays tant par leur effectif que par leur influence. Responsables de plusieurs coups d'Etat depuis l'indépendance, l'armée est en réalité le détenteur du pouvoir au sein du pays. Les forces armées se sont érigées en élite nationale, s'exonérant de participer aux travaux de reconstruction du pays ainsi qu'aux activités économiques pouvant contribuer à l'accroissement



de la production nationale. Toutefois leur poids dans le budget de l'Etat est considérable. Elles bénéficient d'une impunité favorisée par leur complicité avec certains politiciens grâce à qui elles imposent leur volonté dans les instances de gouvernance.

La place de l'armée s'explique par le rôle qu'elle a joué dans la lutte pour l'indépendance du pays. La transition entre la lutte nationale pour la libération et la construction d'un Etat moderne a été mal menée notamment lors des différents programmes de démobilisation, de désarmement et de réinsertion (DDR). Ces derniers ont conduit à des revendications diverses, menant parfois à la reprise des armes et à la réintégration dans l'armée d'un grand nombre d'anciens combattants. Etant reconnus comme les libérateurs de la patrie par la constitution, ils sont convaincus de la légitimité de reprendre les armes afin de régler les différends avec l'Etat. D'autre part, les politiques et les mesures mises en pratique par le nouveau pouvoir en place incarné par le PAIGC n'ont permis ni de garantir une séparation claire entre les activités civiles et militaires ni la transformation d'un contingent militaire issu de la lutte pour la libération nationale en une véritable force armée républicaine.

L'armée est hautement ethnicisée. Elle est en majeure partie constituée de « Balantas » qui représentaient l'ethnie majoritaire dans le pays et étaient situés au bas de l'échelle de la société coloniale ce qui a favorisé leur adhésion massive au mouvement de libération. De nos jours, cette situation est exploitée par certains milieux politiques, qui utilisent délibérément ce déséquilibre ethnique ainsi que l'influence militaire, pour contrôler le pouvoir politique. La composition sociologique de l'armée suscite des demandes en faveur d'un rétablissement de l'Etat bissau-guinéen sur la base du renforcement de l'unité nationale, la réinvention du système politique et l'établissement d'un système judiciaire fonctionnel et indépendant.

Selon plusieurs spécialistes, une réforme au sein des forces de défense et de sécurité permettra de freiner les aspirations de pouvoir des militaires. Cette réforme serait à la fois une nécessité, une priorité et un préalable pour la stabilité du pays dans le sens où elle viserait la transformation des forces de défense et de sécurité en forces véritablement républicaines, respectueuses de l'Etat de droit.

### C. Un Etat gangrené par le narcotrafic international et la corruption

Qualifié de premier « narco-Etat » d'Afrique par les Nations Unies, la Guinée-Bissau s'est érigée en véritable plaque-tournante du trafic de cocaïne à destination de l'Europe. La situation géographique du pays, c'est-à-dire ses frontières poreuses avec le Sénégal et la Guinée, sa façade atlantique non-surveillée ainsi que ses îles quasiment désertes dans l'archipel de Bijagos peuvent expliquer en partie cette tendance. Sont également en cause la faiblesse du système judiciaire, la corruption et la pauvreté au sein du pays. Ces facteurs ont favorisé la pénétration de narcotrafiquants sud-américains et leur infiltration dans les hautes sphères de l'Etat : les milieux politique, militaire et de la haute fonction publique. La prolifération du trafic de drogue qui est facilitée par la faiblesse de l'Etat contribue dans le même temps à fragiliser durablement les instances de gouvernance ce qui place le pays dans un cercle vicieux.

En 2013, un rapport de l'UNODC affirmait que la production économique annuelle du pays était inférieure en valeur à certaines des saisies de cocaïne réalisées dans la région. Les profits générés par ce trafic sont donc assez importants pour acheter la complicité des fonctionnaires entraînant des luttes intestines qui déstabilisent la gouvernance. Les assassinats du général Tagme Na Wai puis du président Vieira en 2009 vraisemblablement liés à ce phénomène ainsi que les enlèvements, meurtres ou tentatives d'intimidation de journalistes, policiers ou juges ayant osé protester contre ces trafiquants témoignent de l'ampleur qu'a prise le phénomène.

L'ancien ministre des affaires étrangères, Mamadú Saliu Djaló Pires, accusait en 2012 le lieutenant général Antonio Indjai, chef d'état-major des forces armées, d'avoir fomenté le coup d'Etat en vue de « de miner le processus de réforme en cours et de poursuivre sa collaboration avec les réseaux du crime organisé et du trafic de drogue en Guinée-Bissau ». Il a ensuite affirmé que l'armée libérait les personnes suspectées d'avoir un lien avec le narcotrafic et laissait des avions chargés de drogue atterrir sur les routes sous protection militaire. Tant que les salaires des fonctionnaires et militaires resteront bas et ne seront pas versés régulièrement, le trafic ne pourra que continuer.

## **II. Des défis socio-économiques**

### **A. Une situation économique fragile**

La Guinée-Bissau est l'un des pays les plus pauvres au monde. Sur les 1.844 millions d'habitants que compte la nation, près de 70% vivent dans la pauvreté. L'instabilité étatique engendrée par tous les facteurs susmentionnés a contribué à exacerber la situation économique du pays. Les risques financiers et commerciaux entraînés par l'instabilité politico-institutionnelle du pays éloignent les perspectives d'investissements légaux au sein de celui-ci et sont susceptibles de faire fuir les potentiels investisseurs locaux vers l'étranger. À terme, la Guinée-Bissau pourrait être fortement touchée par le phénomène du « brain-drain », ce qui appauvrirait encore le capital humain indispensable à un développement durable.

L'économie du pays est principalement dépendante des exportations de noix de cajou ce qui le rend très vulnérable. Par exemple, le coup d'Etat de 2012 a entraîné une déstabilisation de ce secteur qui constitue le principal moyen de subsistance de 80 % de la population du pays dont une grande majorité de femmes. Cela a accentué la pauvreté et la malnutrition. La Guinée-Bissau bénéficie également d'un fort potentiel en termes de ressources halieutique. Cependant, il semblerait que l'instabilité politique instaurée depuis 2012 ait ralenti les activités de pêche, tout en encourageant la pêche illégale et la corruption, réduisant ainsi les revenus des ménages et les possibilités d'emploi.

### **B. Les femmes : premières victimes de la pauvreté**

Les femmes représentaient 50.4% de la population bissau-guinéenne en 2015. Selon une étude du PNUD en 2014, la pauvreté est particulièrement accentuée dans les régions du nord du pays où est concentrée la majorité de la population féminine. En raison des discriminations basées sur le genre, les femmes sont plus touchées par cette pauvreté. Elles ont un accès réduit aux ressources disponibles, y compris à la nourriture. De plus, les différentes tâches qui leur incombent les détournent des activités génératrices de revenus et dans le même temps éloignent les jeunes filles des établissements scolaires. Ces dernières sont plus susceptibles de subir un mariage forcé et précoce afin d'alléger les charges économiques de leur famille. Un environnement précaire marqué par l'absence de structures sanitaires expose les femmes enceintes à des risques élevés de malnutrition, de maladies ainsi que de mortalité maternelle.

Dans les milieux ruraux, le poids de la société patriarcale s'accroît. Les pratiques traditionnelles telles les mariages précoces et forcés, les mutilations génitales féminines, la polygamie ainsi que le lévirat sont monnaie courante. Ce phénomène ajouté à la misère des femmes, pousse un certain nombre d'entre elles à se livrer à la prostitution tant localement que dans la région de la Casamance au Sénégal. Une situation qui contribue à exacerber la situation sanitaire de la région en propageant l'épidémie du VIH/Sida en raison du manque d'accès aux protections adéquates.

D'après UNICEF, le taux de participation des filles à l'école secondaire sur la période 2008/2013 était seulement de 20%. Ce manque d'accès à l'éducation explique leur difficulté à accéder à la

justice pour faire valoir leurs droits ainsi que leur faible représentation dans la vie publique et politique.

### C. Les jeunes : force vive délaissée par le pays

La population bissau-guinéenne est en grande partie composée de jeunes. L'âge moyen de la population est de 20 ans et 41% des citoyens ont moins de 14 ans. La situation des jeunes bissau-guinéens est cependant peu enviable. Cette tranche de la population est fortement touchée par le sous-emploi et par le chômage. D'après les dernières données disponibles en 2011, le taux de chômage des jeunes avoisinait les 30%. Les perspectives d'emploi dans le secteur privé sont très faibles, l'Etat reste donc le premier employeur des jeunes. Le manque d'éducation et de structures d'enseignement constitue un frein majeur au développement du pays. Des enjeux sanitaires se distinguent également au niveau de la jeunesse. Le manque d'accès aux soins, l'absence d'informations notamment concernant les Infections Sexuellement Transmissibles ainsi que la déficience des services de dépistage favorisent la propagation d'épidémies comme le VIH/Sida dans le pays. D'autre part, les infrastructures pour la jeunesse dédiées à l'exercice d'activités sportives ou culturelles sont inexistantes. Tous ces facteurs placent les jeunes dans une situation difficile favorisant leur implication dans la petite délinquance ou dans le narcotrafic international.

En Somme, l'histoire de la Guinée-Bissau a été ponctuée de nombreux conflits, crises et assassinats politiques déstabilisant le fonctionnement des institutions du pays. La gouvernance politique est fragilisée par divers facteurs comme les divisions au sein des équipes dirigeantes, l'insubordination des personnels militaires, la faiblesse de l'appareil judiciaire, le manque de contrôle démocratique du secteur de la sécurité ou encore la prépondérance du narcotrafic international. Cet état de fait empêche le pays de se développer et place la population dans une insécurité chronique affectant surtout les femmes et les jeunes. Pour résoudre ces crises, les dirigeants du pays doivent se soumettre aux initiatives de médiation de la CEDEAO et montrer une réelle volonté de négocier. Ils devraient faciliter la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre le narcotrafic établis par les différentes organisations régionales telles INTERPOL ou UNODC. Il serait également judicieux d'effectuer une réforme du secteur de la sécurité associée au développement d'une justice effective et impartiale pour mettre fin au règne des militaires et à l'impunité.

## LE SENEGAL

Le Sénégal est souvent cité comme un modèle de stabilité dans la sous-région ouest-africaine, laquelle est régulièrement secouée par des crises politiques majeures. S'il est vrai que le pays de la *Teranga* ou hospitalité est moins affectée par la violence que ses voisins, il reste néanmoins en proie à des menaces d'ordre divers. D'un point de vue sécuritaire, le pays est toujours affecté par le conflit de basse intensité qui se déroule en Casamance depuis plus de trente ans. De plus, il n'est pas à l'abri de la menace du terrorisme djihadiste qui fait rage dans la sous-région. Le Sénégal fait également face à des défis au niveau socio-économique et écologique. Salué pour sa bonne gouvernance par rapport à ses voisins africains, des améliorations restent souhaitables notamment au niveau de la gestion foncière ainsi que la lutte contre la corruption dans le pays.

### I. Des menaces d'ordre politico-militaires

#### A. Le conflit casamançais : facteur d'insécurité depuis plus de trente ans

Le Sénégal est touché depuis une trentaine d'années par un conflit de basse intensité en Casamance. Celui-ci est né des revendications indépendantistes d'une partie de la population de cette région. Il oppose le groupe rebelle Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), qui était à l'origine un parti politique visant à représenter le sud du pays, au gouvernement sénégalais depuis 1982. Si cette guerre civile est l'une des moins meurtrières d'Afrique, elle a fait de nombreuses victimes dont une grande partie en raison des mines antipersonnel présentes dans la région. Cette guerre civile a entraîné un important déplacement de population au sein du pays et dans les pays voisins. L'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance estimait en 2014 le nombre de déplacés internes à 52 800 et à 20 000 ceux qui ont trouvé refuge dans les pays limitrophes.

La région Sud du Sénégal, enclavée entre la Gambie et la Guinée-Bissau, abrite des populations homogènes dont les pratiques culturelles sont similaires à celles des deux pays voisins. L'éloignement géographique par rapport à la capitale et au reste du pays a amené un sentiment d'exclusion chez ces populations. La région riche en ressources naturelles, qualifiée de « grenier national du pays », a longtemps fait l'objet d'une exploitation sans bénéfices pour les populations locales. Cela a alimenté une impression de pillage de la région au profit du reste du pays. De plus, le manque d'infrastructure de base ainsi que de politiques de développement de la région a favorisé l'envie de se détacher de l'autorité sénégalaise.

Le conflit affecte tous les secteurs économiques et donc freine le développement de la région. La Casamance a un potentiel touristique considérable mais le nombre de visiteurs étrangers a chuté en raison du risque d'affrontements entre les rebelles et les forces de l'ordre. Le secteur de l'agriculture est sous-exploité notamment en raison de la présence de mines antipersonnel dans les zones arables. A cela s'ajoute la grande insécurité de la population liée aux différents braquages routiers et prises d'otages menés par des combattants se réclamant du MFDC.

Aujourd'hui, la dimension politique du mouvement s'est amoindrie pour laisser place à une violence s'apparentant plus à la criminalité organisée. Cette dernière est rendue possible par la prolifération et le trafic d'armes légères et de petit calibre (ALPC) amenés par le conflit.

La guerre a facilité l'installation d'une économie de la drogue en Casamance notamment du fait de sa frontière poreuse avec la Guinée Bissau, plaque tournante du narcotrafic en Afrique de l'Ouest. La présence des ALPC entraîne des répercussions sur la sécurité humaine des habitants de la région. Elles ont été utilisées pour le trafic de bois, de drogues, le vol de bétail, des braquages et, sporadiquement, des enlèvements.

Un arrêt définitif du conflit nécessiterait au préalable de conduire des négociations avec les porteparoles légitimes du mouvement. Cependant, le MFDC a éclaté en factions rivales menées principalement par Salif Sadio au nord et son concurrent César Atoute Badiaté au sud. Ils font tous deux face à des chefs rebelles dissidents au sein de leurs zones ce qui ne permet pas une négociation homogène avec les autorités. Une réelle volonté de discuter semble faire défaut tant du côté des rebelles que celui de l'Etat, chacun campant sur ses positions. De plus, les forces sénégalaises manquent de ressources pour la conduite d'un processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) efficace. La question d'un retour à la paix en Casamance nécessiterait une action concertée des pays impliqués à savoir le Sénégal, la Gambie et la Guinée-Bissau. Toutefois, les tensions dans leurs relations diplomatiques ne favorisent pas la cohésion surtout lorsque ces deux derniers sont accusés d'avoir participé à l'armement des rebelles. En effet, l'homogénéité ethnique des populations de ces trois pays complique le contrôle des déplacements dans les zones frontalières. C'est ainsi que certains combattants du MFDC ont pu trouver refuge dans en Gambie et en Guinée-Bissau avec la complicité des populations locales. Bien que ce conflit ne semble pas empirer, la situation reste préoccupante pour le bien-être des populations et le devenir économique du pays.

#### B. La menace terroriste aux portes du Sénégal ?

Le terrorisme est devenu une préoccupation majeure sur la scène internationale. Les récentes attaques en Afrique de l'Ouest notamment au Burkina Faso en janvier et en Côte d'Ivoire en mars 2016 ont démontré qu'aucun pays de la sous-région n'est à l'abri. Les autorités sénégalaises ainsi que les citoyens craignent un attentat sur leur territoire.

A l'image des autres pays de la sous-région, les frontières sénégalaises sont poreuses. Ce phénomène, ajouté à l'instabilité de la région et notamment de ses voisins les plus proches tels la Mauritanie ou le Mali, fait courir un risque pour le pays. En témoigne la présence de nombreux groupes terroristes opérant dans la région comme Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), Ansar Dine, Al Mourabitoune, Boko Haram (ou Etat Islamique en Afrique de l'ouest) ou encore Le Front de libération du Macina. Les pays qui se sont engagés dans la lutte contre le terrorisme dans la sous-région s'exposent à des représailles de la part de ces groupes. C'est le cas du Sénégal dont les forces armées opèrent au sein de la MINUSMA. De plus, les relations étroites qu'il entretient avec l'occident notamment la France et les Etats-Unis feraient du Sénégal une cible privilégiée des terroristes.

Les groupes tels l'Etat Islamique ou AQMI ont enregistré en leur sein la présence de combattants sénégalais notamment en Libye et au Mali. En février dernier, plusieurs présumés djihadistes sénégalais auraient été arrêtés en Mauritanie et extradés au Sénégal. Certains d'entre eux se sont récemment mis en scène dans des vidéos postées sur les réseaux sociaux projetant de mener le Djihad au Sénégal. D'ailleurs, en 2015 les autorités auraient démantelé un réseau sénégalais affilié à Boko Haram au Niger et au Nigeria, préparant un attentat dans le pays.

Dans une perspective de prévention de ces attaques, l'Etat sénégalais a pris des mesures sécuritaires appropriées. Le contrôle du financement des mosquées a fait l'objet d'un renforcement qui a entraîné la suspension de la construction de la mosquée de l'aéroport de Dakar, soupçonnée d'être financée par des courants extrémistes. La sécurité aux frontières et dans les zones sensibles a également été accrue. Par ailleurs, le Sénégal a développé une coopération militaire avec la France et les Etats Unis. Cette dernière concerne une aide financière ainsi que le renforcement des capacités des services de renseignement et des forces de l'ordre sénégalaises. Une cellule antiterroriste a aussi été mise en place.

Cependant, la complexité du phénomène terroriste nécessite une action pluridisciplinaire qui dépasse le simple domaine sécuritaire. La meilleure prévention étant l'adoption d'une stratégie

globale axée sur les enjeux socio-économiques comme l'éducation, le chômage, le bien être de la population et la réduction des inégalités sociales. La jeunesse devrait constituer la cible prioritaire de ces mesures dans le sens où elle est la plus en proie aux inégalités, aux frustrations et est donc plus facilement manipulable.

## **II. Des défis socio-économiques et environnementaux**

### **A. Un accès inégal au marché de l'emploi**

Les Sénégalais sont sujet à des difficultés socio-économiques. Selon la banque mondiale 46,7% d'entre eux vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2010. Le taux de chômage en 2015 se situait autour de 13%. Alors qu'ils constituent la majeure partie de la population, les jeunes sont les plus touchés par la pauvreté. Les jeunes en âge de travailler, c'est-à-dire de 15 à 35 ans, représenteraient plus de la moitié de la population active. En 2011, le taux de chômage des jeunes était estimé à 12,2%. Les principales causes du chômage des jeunes semblent être liées à l'instabilité du marché du travail ainsi qu'à l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins des employeurs. D'une part, le manque d'instruction de beaucoup de jeunes sénégalais représente un frein à leur accès à l'emploi. La part des jeunes n'ayant reçu aucune instruction est estimée à 46% et 24% n'auraient pas dépassé l'école primaire. D'autre part, les jeunes diplômés du niveau supérieur semblent être fortement touchés par le chômage également avec un taux atteignant les 31% en 2011.

De ce phénomène émerge un mal-être de toute une partie de la population et le sentiment d'être en marge de la société. Cette situation est exacerbée par le coût élevé de la vie au Sénégal ainsi que par l'accès inégal aux services de base de l'Etat comme les transports, un logement décent mais également les activités sportives, culturelles et les technologies de l'information et de la communication. Alors que la jeunesse sénégalaise devrait être au cœur des préoccupations des responsables du pays, elle en semble exclue. Pourtant, mettre les jeunes au travail permettrait de les responsabiliser et de stabiliser leur situation lorsqu'il est largement admis que la précarité favorise le développement de la délinquance et la prédisposition à la violence.

Les femmes sont également les grandes laissées pour compte du marché de l'emploi. D'une part, elles sont affectées par le chômage et le sous-emploi en raison de discriminations sexo-typées. Les femmes sont très largement représentées dans l'économie informelle en particulier dans les emplois domestiques. L'accès à l'emploi est fortement discriminé surtout au niveau des postes à responsabilités. En 2010, la différence de salaire entre les hommes et les femmes à poste égal était de 66%. D'autre part, une grande partie des femmes est condamnée à des travaux domestiques non-rémunérés en raison du poids des pratiques traditionnelles. Ces travaux sont souvent une obligation dès le plus jeune âge ce qui éloigne les jeunes filles des établissements d'instruction et impacte grandement le taux d'alphabétisation chez ces dernières et donc leur future insertion sur le marché de l'emploi.

La situation économique de nombreuses sénégalaises a engendré une volonté d'émigrer chez certaines d'entre elles. Attirées par de faux contrats alléchants dans les pays arabes tels le Liban ou l'Arabie Saoudite, de jeunes sénégalaises ont été victime de réseaux de trafics humains. Une fois leurs passeports confisqués, elles auraient servi d'esclaves domestiques et subi des sévices physiques, sexuels et psychologiques dans leurs pays d' « accueil ».

### **B. L'absence de prise en compte environnementale et ses répercussions socio-économiques et sanitaires**

Le secteur de la pêche employait 800 000 personnes et générait 370 millions de dollars grâce à l'exportation en 2014. Bien que les ressources halieutiques soient capitales pour l'économie et la

sécurité alimentaire du pays, les autorités sénégalaises laissent faire des pratiques endommageant l'environnement et donc la pérennité de ces ressources. Il s'agit en partie de la construction d'habitations, de complexes hôteliers en bord de mer ou encore l'installation d'industries le long de la baie de Hann à Dakar. Des pratiques favorisant l'érosion côtière qui contribue fragiliser les écosystèmes marins et donc à amoindrir les ressources. Si le Sénégal continue à ce rythme, les répercussions à court terme seront la disparition des plages, la destruction des habitations littorales qui entrainera des déplacements de population importants - 70% de la population étant installée sur le littoral – ainsi que la perturbation des cycles des espèces maritimes. A moyen terme, les terres et les aquifères se saliniseront privant ainsi les populations de terres agricoles et de ressources en eau douce.

Ces dernières années, la quantité de déchets non-biodégradable a considérablement augmenté au Sénégal y compris des déchets toxiques comme la dioxine. Entre la mauvaise gestion de ceux-ci par les autorités et l'absence de sensibilisation des populations, les déchets ont envahi le pays. Au-delà de l'aspect esthétique et des odeurs nauséabondes qu'il dégage, le volume considérable d'ordures non traitées dans les rues sénégalaises constitue un important vecteur de maladies. Ces déchets peuvent être à l'origine de maladies affectant directement l'homme comme la diarrhée ou le choléra, mais également de maladies transmissibles à l'homme par les animaux telles la peste ou la rage. D'autre part, l'absence de traitement des déchets biomédicaux comme les seringues laissées dans la nature peuvent favoriser la prolifération du VIH/Sida. Plus particulièrement la mauvaise gestion des déchets plastiques représente une menace à divers niveaux. Il est reconnu que 30% de la mortalité du cheptel en milieu urbain est dû à l'ingurgitation de déchets plastiques. Ces derniers sont aussi en partie responsables du déclin de la diversité des espèces maritimes comme les tortues de Gandiol. En milieu urbain, les déchets plastiques obstruent les canaux d'évacuation des eaux usées ce qui favorise le développement de microbes et de moustiques vecteurs du paludisme. Les autorités peinent déjà à gérer les eaux usées qui ne peuvent pas être prises en charge par le milieu naturel. Les systèmes d'évacuations étant défectueux dans les grandes villes et inexistant dans les villages.

### **III. Des failles persistantes dans la bonne gouvernance du Sénégal**

#### **A. La nécessité d'une réforme du secteur foncier**

« Au Sénégal, la terre a toujours été un enjeu économique, politique et social ainsi qu'une source de conflits entre ceux qui déclarent en être les maîtres, ceux qui l'exploitent effectivement et ceux qui légifèrent sur ses composantes ». Cette citation de l'ancien directeur des domaines, Monsieur Ciré Sall, témoigne de l'importance qu'occupe le secteur foncier dans la vie sénégalaise. L'accès à la terre fait l'objet d'une compétition entre les différents groupes sociaux qui élaborent des stratégies de plus en plus radicales pour s'emparer des espaces disponibles. La multiplicité des règles de droit applicables et la faiblesse des capacités de gestion du cadastre entraînent un management inefficace des terres. Ces dernières sont mal réparties et distribuées de manière discriminatoire.

En milieu urbain, l'exode rural associé aux migrations sous-régionales vers les villes sénégalaises entraîne un risque de pénurie des terrains. Les communes de Ngor, Ouakam et Yoff à Dakar sont celles où la majorité des litiges fonciers sont relevés au Sénégal. La gestion foncière sénégalaise se retrouve coincée entre la législation en vigueur, souvent mal appliquée, et les pratiques traditionnelles. Il arrive que des chefs traditionnels accordent des terrains à des familles sans en avoir l'autorité. Cela complique le travail de l'administration centrale et des collectivités locales qui peinent déjà à recenser les terrains disponibles et gérer les litiges associés. En milieu rural, les conflits fonciers opposent généralement éleveurs et agriculteurs relativement au parcours du bétail et les servitudes de passage. La rareté des terres est accentuée par leur monopolisation par

de grandes sociétés minières ou par l'agriculture extensive ainsi que par la dégradation de l'environnement et des conditions climatiques.

Dans ce contexte une réforme du secteur foncier apparaît comme nécessaire pour améliorer la gestion et ainsi apaiser les tensions. Cette réforme devrait entre autre établir une base de données fiable des propriétés immobilières pour chaque collectivité locale, unifier les deux régimes fonciers en vigueur afin d'éviter les confusions, mettre en place d'un cadastre rural réguler l'exploitation des aires de pâturage et des terres agricoles entre les éleveurs pastoraux et les agriculteurs et créer une Agence nationale chargée de la mise en œuvre de la réforme.

## B. La lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption s'est érigée comme une composante majeure de la Gouvernance publique dans le monde. En effet, aucun secteur de la gestion des affaires publiques n'est épargné par ce fléau et le Sénégal ne fait pas exception. Peuvent être cités les secteurs de la santé, des impôts, des transports, des marchés publics jusqu'au « racket » des chauffeurs de taxis par les forces de l'ordre. Ces pratiques illégales constituent un frein au développement du pays puisque l'argent et les biens publics détournés ne sont pas réinvestis pour la nation. De nos jours, la corruption est d'autant plus difficile à combattre qu'elle s'inscrit dans un contexte de sophistication de la criminalité financière qui passe par des procédés de plus en plus complexes et se développe à travers des réseaux parfois transnationaux. Ce phénomène nécessite une réadaptation du cadre juridique. Dans cette optique, le gouvernement a mis en place des corps et organes de contrôle interne et externe de l'État, notamment, l'Inspection générale d'État et la Cour des Comptes. La transposition des instruments internationaux dans le droit sénégalais a abouti à la création de nouvelles institutions telles la Commission nationale de Lutte contre la non-transparence, la Corruption et la Concussion (CNLCC).

Par ailleurs, l'ambition affichée du président Macky Sall à lutter contre la corruption avait fait naître en 2012, l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC). Cet organisme vise à prévenir et à lutter contre la fraude, la corruption, les pratiques assimilées et les infractions connexes. L'ancienne présidente de l'OFNAC, Nafi Ngom Keita s'est récemment vue remplacer par la magistrate Seynabou Ndiaye Diakhaté. Cette décision est survenue quelque temps après la publication d'un rapport de l'OFNAC sur la corruption au Sénégal. Le document en question a révélé des pratiques de corruption dans de nombreux domaines dont l'administration publique sénégalaise. Ce limogeage est interprété par certains observateurs comme une réponse au document publié qui mettait en cause des proches du chef de l'Etat notamment dans la gestion de certaines entreprises publiques.

En somme, malgré les notes positives souvent adressées au Sénégal pour sa stabilité, le pays présente des facteurs de vulnérabilité. Etant un des pays les moins touchés par la violence en Afrique de l'Ouest, le Sénégal reste néanmoins confronté à une rébellion armée dans le sud du pays qui alimente les trafics transfrontaliers en tout genre et la dissémination d'ALPC sur le territoire. Il n'est pas non plus à l'abri d'une potentielle attaque terroriste, fléau actuel de la sous-région. Les inégalités sociales présentes au sein de la population, en particulier la jeunesse, pourraient présenter un risque de confrontation entre celle-ci et l'Etat et d'augmentation de l'insécurité en raison de la délinquance montante. L'Etat est également sujet à des défis concernant sa gouvernance en ce qui concerne la corruption ou encore la gestion foncière. Par ailleurs, la découverte de nouvelles ressources naturelles sur le territoire représentera un enjeu pour l'Etat en termes de gouvernance et de répartition des bénéfices pour la population.



## **CONCLUSION**

Le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Sénégal ont chacun leurs spécificités historiques et sociales desquelles découlent des défis sécuritaires particuliers. Néanmoins, si les ressorts de l'insécurité humaine se traduisent de manière différente dans chaque pays, les points de vulnérabilités sont assez similaires. En témoigne l'instabilité institutionnelle et politique qui frappe tant le Burkina Faso que la Guinée-Bissau ou encore le risque d'attentat terroriste dont craint l'ensemble de la région. Les menaces récurrentes tiennent aux inégalités sociales et injustices présentes dans la sous-région. Plus particulièrement, le défi de l'intégration des jeunes dans les sociétés semble devenir une préoccupation majeure. Les difficultés liées à la gestion du foncier et aux conflits qui en découlent affectent universellement l'ensemble des pays ouest africains. Il est nécessaire de renforcer la résilience des Etats face à ces enjeux. La nature relativement homogène et parfois transnationale des menaces affectant la sous-région montre la pertinence de mener des actions en synergie de la part des Etats et de la société civile afin de diminuer leur impact sur les sociétés. Une des solutions serait de s'appuyer sur la CEDEAO pour la résolution des conflits. En renforçant ses capacités humaines, financières et techniques, l'institution régionale pourrait fournir un cadre privilégié pour le maintien de la paix et la résistance face aux défis sécuritaires.

## SOURCES

### Burkina Faso

- Abdul Aziz NIKIEMA, « Au Burkina Faso, la "guerre des terres" aura-t-elle lieu ? », *droitlibre.tv*, 12 février 2013
- Benjamin ROGER, « Burkina : plusieurs morts dans des violences postélectorales », *Jeune Afrique*, 23 juin 2016
- « Burkina: Arrestation de deux jeunes qui voulaient installer une cellule djihadiste », *Agence d'Information du Burkina*, 30 juin 2016
- Ignace Ismaël NABOLE, « Burkina : Ce dont les Koglwéogo ont parlé à Kombissiri », *Burkina 24*, 22 juin 2016
- Jade Production, « Accès à la terre : Le foncier, c'est aussi une affaire de femmes », *LeFaso.net*, 18 septembre 2012

### Rapports

- Amnesty International, *La répression de manifestations contre le gouvernement au Burkina Faso « Qu'est-ce qu'ils avaient dans la tête pour tirer sur les gens ? »*, Londres, janvier 2015, 38 pages
- Groupe de Recherche et d'Intervention sur la Paix et la Sécurité (GRIP), *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'ouest de janvier à mars 2016*, Bruxelles, avril 2016, 16 pages
- Global Center on Cooperative Security, *Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso « Vers une résilience nationale dans un contexte d'insécurité régionale »*, Goshen, juin 2014, 56 pages
- West Africa Network for Peacebuilding (WANEP), *Instabilité politique et déstabilisation : réelles menaces sur le Burkina Faso*, Ouagadougou, novembre 2015, 8 pages

### Guinée-Bissau

#### Articles

- Claire RAINFROY, « Guinée-Bissau : 4 questions pour comprendre la crise politique », *Jeune Afrique*, 25.05.2016
- Etchen SAMBU, « La stabilité démocratique : une solution à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest : le cas de la Guinée Bissau. » In : Gorée Institute, *Actes du 4ème Symposium Annuel*, Dakar, 2015, pp. 201-228
- Massaër DIALLO, « La Guinée Bissau : Profil, Vulnérabilités, Menaces et Risques », *Institut d'Etudes Politiques et Stratégiques*, 2010
- Pierre LEPIDI, « Impasse politique en Guinée-Bissau, gangrenée par le trafic de cocaïne », *Le Monde*, 23.05.2016

#### Rapports

- Groupe de la Banque africaine de développement, *Profil genre pays : Guinée-Bissau*, Abidjan, 2015
- Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime, *Criminalité Transnationale Organisée en Afrique de l'Ouest : Une Evaluation des Menaces*, Vienne, 2013

### Sénégal

- Cyril Lambolez, « Contrôle des armes légères et de petit calibre au Sénégal : pratiques et enjeux », *GRIP*, 26.05.2016
- Patric SANE, « Sénégal : l'insoluble problématique de l'emploi des jeunes », *Le quotidien*, 17.02.2015
- Rémi Carayol, « Sénégal : coup de filet antiterroriste contre Boko Haram », *Jeune Afrique*, 04.12.2015

## Rapports

- Ministère de l'environnement et du développement durable, Journée Mondiale de l'Environnement 2014 « Elevez votre voix pas le niveau de la mer », *Vert-Information Environnement*, Juin 2014
- Office national de lutte contre la fraude et la corruption, rapport public d'activités 2014-2015
- République du Sénégal, Diagnostic sur l'emploi des jeunes au Sénégal, mai 2014